

BULLETIN MUNICIPAL

Juin 2012

Le mot du maire	page 2
Horaires	page 8
Etat Civil	page 10
Finances	page 11
Commission voirie	page 21
Potager de l'école publique	page 22
Communauté de communes	page 26
Zone de développement éolien (ZDE)	page 28
Crèche	page 30
Centre de Loisirs / Périscolaire	page 31
Fête du village	page 32
Village étoilé	page 33
Départ Olivier / arrivée de Coralie	page 34
Vie Associative / Agenda	page 37

PLANFOY

Le mot du maire

Bonjour à tous,

Une fois de plus ce Bulletin Municipal du printemps 2012 me donne l'occasion et le plaisir de m'adresser à vous tous et de faire un point sur la vie communale.

Le Conseil Municipal a voté fin Mars, son Budget pour l'année 2012.

L'ensemble des budgets est consultable en Mairie ou transmissible par voie informatique.

Sachant qu'il est peut-être peu aisé pour beaucoup d'entre vous de se déplacer en Mairie et fastidieux "d'éplucher les comptes" lorsque l'on n'est pas "expert" en la matière, vous trouverez, plus loin dans ce bulletin, un article consacré à nos budgets.

Comme je vous le disais plus haut, ce bulletin est pour moi l'occasion de faire le point sur les différents projets en cours, liés et intégrés à l'élaboration des Budgets dont je vous parlais précédemment.

L'hiver nous a laissé croire quelques temps à une certaine clémence pour finalement faire apparaître un épisode bien plus rigoureux avec de fortes chutes de neige jusque tard au printemps...

Nous devons reconnaître cette année, que le service de déneigement n'a pas été toujours satisfaisant et nous vous prions de nous en excuser.

Nous regrettons effectivement un problème d'organisation logistique lié à l'activité professionnelle de l'entreprise de déneigement à laquelle nous confions ce service.

Le responsable de l'entreprise de déneigement a reconnu sa difficulté, cette année, à gérer à la fois le déneigement de la Commune et un chantier à distance.

Nous lui avons rappelé notre engagement et notre responsabilité, en tant qu'élus, envers nos concitoyens,

d'assurer un déneigement le plus efficace et rapide possible.

L'entrepreneur nous a garanti d'anticiper une meilleure organisation de ses différentes activités pour l'année prochaine.

Nous l'espérons fortement, et lui renouvelons notre confiance pour l'hiver à venir.

Cet entrepreneur nous a par ailleurs signalé la nécessité d'envisager la construction d'un abri à pouzzolane afin d'en éviter le gel...

Cette nouvelle construction, même simple et sommaire, aura bien sûr un coût, nous en attendons les devis.

Les fortes intempéries, pluies, neige, gel, n'épargnent pas nos routes, et le budget consacré à la réfection de la voirie est toujours très conséquent.

Cette année, il s'agira de 72 000 euros consacrés à cet investissement, subventionnés à 45% par l'Enveloppe Cantonale du Conseil Général.

Ces budgets importants que nous sommes dans la nécessité d'engager dans l'entretien de nos routes sont investis essentiellement dans la réfection des Voiries Communales que nous sommes dans l'obligation d'entretenir, et des Chemins Ruraux les plus empruntés (seuls deux axes sont classés en "voiries communales" : l'axe central qui traverse le bourg pour rejoindre la RD par "Le Frioul", et l'axe principal de la route du Guizay.) Malgré les nombreuses demandes d'habitants ayant fait le choix d'habiter des maisons hors "voies principales", nous ne sommes pas en mesure de goudronner l'intégralité des chemins ruraux et la loi ne nous y oblige pas.

Néanmoins je peux vous assurer que nous faisons notre possible, grâce à nos employés du service technique, pour que la majorité de nos chemins soient entretenus afin d'y garantir l'accès aux habitations.

En matière d'Eau et d'Assainissement, nos deux projets de Station de Reminéralisation (imposée par les services de l'ARS) et de la nouvelle Station d'Assainissement en Phyto-Assainissement (l'ancienne arrivant à saturation) sont en cours d'élaboration. Les Cabinets d'étude ont rendu les phases d'études et d'implantation du projet qui laissent apparaître un avis favorable à ces projets. La prochaine étape envisagée sera la consultation des entreprises pour la mise en réalisation.

Le Conseil Général, à quant à lui, a rendu une réponse également favorable en terme de subventions, avec cependant des conditions de dates de financement : 2013 pour la nouvelle Station d' Assainissement et 2014 pour la Station de Reminéralisation.

Le domaine de l'Urbanisme va également se trouver concerné par un grand chantier puisque nous avons commencé les premières réunions pour la Révision de notre PLU que nous devons mettre en compatibilité avec le PLH de la Communauté de Communes (pour l'instant le SCOT ne fait plus référence car il a été attaqué et annulé...).

Afin de mener cette Révision dans la concertation et l'échange, un registre se tient à votre disposition à la Mairie pour toute question ou remarque, et nous organiserons au moins une réunion publique consacrée à ce sujet.

Ces différents projets en cours concernant la Voirie, l'Eau, l'Assainissement, l'Urbanisme sont des investissements que nous sommes dans l'obligation d'engager. Ces investissements ne permettent pas pour l'instant d'envisager d'autres projets plus audacieux, pas avant d'avoir mis fin à plusieurs emprunts d'ici 2014. Mais les idées concernant des projets collectifs ou d'intérêt général peuvent commencer à germer et les idées en germe peuvent poursuivre leur cheminement...

Mais, sans gros projet d'investissement possible pour l'instant, l'équipe municipale ne se résigne pas pour autant à l'immobilisme. Avec pour ligne de mire essentielle l'intérêt général et collectif, gardant pour valeurs primordiales l'écoute, le soutien, l'échange, la solidarité, valeurs indispensables au "bien vivre ensemble", nous continuons à porter et à soutenir nombreux projets tournés vers le social, la Culture et l'Environnement.

Les services d'aide aux familles tels que la cantine, le Centre de Loisirs, la prise en charge d'une garderie "périscolaire", répondent à une vraie demande et à un vrai besoin de la part des familles, pour un moindre coût restant à la charge de la Commune.

La tâche qui incombe aux élus en charge du suivi de ces services est conséquente, notamment dans les démarches administratives qui en découlent.

Mais, persuadés de la nécessité de maintenir ces services communaux si nous voulons pouvoir garder nos enfants dans nos écoles, l'équipe municipale portera toute son attention à les pérenniser.

En lien avec ces différents services déjà mis place, la cohérence de ce projet tourné vers la prise en charge des temps "périscolaire" et "extrascolaire" va nous porter à répondre à une nouvelle demande.

En effet, sollicités par plusieurs familles exprimant leurs difficultés dans la prise en charge de leurs enfants en périodes "extrascolaire", nous avons fait parvenir une enquête à ce sujet par l'intermédiaire des écoles. Cette enquête révélant effectivement un besoin et une attente de plusieurs familles dans ce domaine, un Centre de Loisirs ouvrira ses portes les mercredis et "petites vacances" dès la rentrée, pour un essai sur la prochaine année scolaire.

L'attention particulière que nous portons aux services d'aide aux personnes nous amène également à

poursuivre nos " portages de repas à domicile ". Et je tiens à remercier l'équipe de bénévoles engagée dans cette action, bénévoles sans lesquels cette aide ne pourrait avoir lieu.

Cette aide est destinée à toute personne en exprimant le besoin.

Vous pouvez joindre le secrétariat de mairie pour tout renseignement à ce sujet.

Je voudrais également rappeler que les membres du CCAS sont à l'écoute de toute personne en difficulté ou en détresse financière.

Le CCAS peut proposer différentes aides en fonction des situations présentées.

N'hésitez-pas, là aussi, à venir vous renseigner au secrétariat de Mairie ou en prenant rendez-vous avec Mme le Maire. Nous vous garantissons l'entière confidentialité des situations évoquées.

Par ailleurs, ces actions municipales que nous voulons résolument tournées vers l'Humain nous portent de fait à prendre en compte notre environnement, en contribuant, à notre niveau, à le préserver.

Pour cela, nous avons mis en application plusieurs actions : suppression des pesticides par les services de l'équipe technique communale, fauchage raisonné, extinction de l'éclairage nocturne, mise en place d'aires d' "Auto-stop Participatif", soutien logistique et technique à l'activité "Jardin" portée par les enseignantes de l'école primaire, création d'un "refuge LPO".

Nous sommes ouverts à toute proposition, suggestion ou échange concernant la préservation de notre environnement et j'invite chacun d'entre vous à venir nous rejoindre lors des commissions participatives qui vous sont communiquées par voies d'affichage.

La prochaine réunion de la Commission Environnement aura lieu le Mercredi 27 Juin à 19h, salle du Conseil. Le

thème principal de cette commission abordera la création d'un refuge LPO.

Je finirai enfin par l'action culturelle que nous menons et soutenons avec conviction (aides, soutien aux associations...fête du village... partenariats avec les oreilles en pointe, le SIVO pour le jeune public, La Comédie, partenariats qui nous permettent de bénéficier de différents spectacles de qualité au village... Les Rencontres de la Bibliothèque... Les séances de cinéma pour Adultes, enfants et scolaires... La Bibliothèque...).

Nous soutenons avec grande conviction cette action culturelle, car nous savons que sans elle un village est voué à perdre vie et devient un "village dortoir" terne et triste dénué de tout liens sociaux.

Nous refusons cela pour notre village, et nous remercions les responsables et membres des associations ainsi que les nombreux bénévoles qui participent au maintien et au dynamisme de la vie culturelle à Planfoy.

L'entente au sein de l'équipe municipale est toujours très soudée et je suis persuadée que cette entente est une condition essentielle à notre dynamisme et notre enthousiasme dans notre investissement d'élus.

Mais bientôt voilà le temps des vacances...

Alors, avant de vous laisser à la lecture de ce bulletin, je vous souhaite un bel été à la fois chaleureux et clément, rempli de doux bonheurs et de grands espoirs...

Véronique Granger
Maire de Planfoy.

Horaires de la mairie

Tél. : 04-77-51-40-69

Mail : mairiedeplanfoy@orange.fr

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
9H00-12H00	09h00-12h00	09h00-12h00	09h00-12h00	09h00-12h00	10H-12H
				14H00-17H00	

Vous pouvez recevoir le compte-rendu du Conseil Municipal et le Bulletin municipal par mail en faisant la demande à la mairie ou en le téléchargeant sur www.planfoy.fr

Permanences de Mme le Maire : les jeudis après-midi de 14h à 16h.

Mme le Maire, les adjoints et les conseillers peuvent également vous recevoir sur rendez-vous.

Horaires d'ouverture de la bibliothèque

Tél. : 09-75-25-14-37

Mail : bibliothequedeplanfoy@orange.fr

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
					10H-12H
16H30-18H30		16H30-18H30		16H30-18h30	

Horaires de l'Agence Postale

Tél. : 04-77-51-40-05

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
8H30-11H30	8H30-11H30		8H30-11H30	8H30-11H30	8H30-11H30
		16H-18H			

Horaires de la Déchetterie SICTOM

Tél. : 04-77-51-47-91

Adresse : « Le Pré » - 42660 St Genest Malifaux

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
		10H-12H			10H-12H
14H-17H*		14H-17H*		14H-17H*	14H-17H*

* jusqu'à 18h00 du 15 mai au 15 septembre

Etat civil

Mariages

26.05.2012 : PERILLON Pierre et PINGEON Amandine

Naissances

07.01.2012 : DEFOUR Augustine à St Priest en Jarez

07.01.2012 : DEFOUR Agathe à St Priest en Jarez

02.02.2012 : LANGELOTTI Calogero Sylvio à St Etienne

11.03.2012 : RENDU Odalie Marie à St Priest en Jarez

11.03.2012 : RENDU Armand Antoine à St Priest en Jarez

12.02.2012 : COURRIER Nino Ivo Louis à St Etienne

19.05.2012 : RICHE Maya à St Priest en Jarez

13.06.2012 : LEMARRE Lou

Décès

14.01.2012 : BARRIER Jean Antoine

05.03.2012 : TAVERNIER Pascale Adèle Myriam
Raymonde

09.03.2012 : TARDY Jeanne Marie Louise Antoinette

Finances

Budget principal

CA	Dépenses de fonctionnement 2011	579 844,42 €	Dépenses d'investissement 2011	175 953,06 €
	Recettes de fonctionnement 2011	724 874,02 €	Recettes d'investissement 2011	174 130,64 €
	Excédent 2011	145 029,60 €	Déficit 2011	- 1 822,41 €
	Excédent de 145 029,60 € imputé au BP 2012		Déficit reporté au BP 2012	

Remarques : Nous avons pu dégager en 2011 un excédent de fonctionnement de 145 000€.

Sur ces 145 000€, 91 000€ sont affectés au remboursement des emprunts en 2012 et 54 000€ iront aux investissements de la commune.

Cumulés aux subventions du Conseil Général selon un taux de 45%, ces 54 000€ de capacité d'autofinancement nous permettront d'engager pour environ 84 000€ d'investissement.

Budget Eau

CA	Dépenses de fonctionnement 2011	68 612,01€	Dépenses d'investissement 2011	12 071,57€
	Recettes de fonctionnement 2011	74 477,28€	Recettes d'investissement 2011	94 687,77€
	Excédent 2011	5 865,27 €	Excédent 2011	82 616,20 €
	Excédent reporté au BP 2012		Excédent reporté au BP 2012	

Remarques : La future station de reminéralisation sera financée sur ce budget de l'eau (avec les subventions du conseil Général et de l'Agence de l'Eau et un recours à l'emprunt)

Budget Assainissement

CA	Dépenses de fonctionnement 2011	58 313,46 €	Dépenses d'investissement 2011	48 526,41 €
	Recettes de fonctionnement 2011	70 574,09 €	Recettes d'investissement 2011	31 595,34 €
	Excédent 2011	12 260,63 €	Déficit 2011	- 16 931,07 €
	Excédent reporté au BP 2012		Déficit reporté au BP 2012	

Remarques : Le déficit d'investissement se réduit chaque année (en 2010 il était de 29 000€) grâce aux amortissements. Le budget global est presque à l'équilibre.

Ce budget permettra de financer notre future Station d'Assainissement (avec les subventions du Conseil Général et de l'Agence de l'Eau et un recours à l'emprunt).

Budget CCAS

CA	Dépenses de fonctionnement 2011	8 281,44 €	Dépenses d'investissement 2011	1 829,96 €
	Recettes de fonctionnement 2011	11 895,50 €	Recettes d'investissement 2011	301,08 €
	Excédent 2011	3 614,06 €	Déficit 2011	-1 528,88 €
	Excédent de 1 528,88 € imputé au BP 2012 Excédent de 2 085,18 € imputé au BP 2012		Déficit reporté au BP 2012	

Remarques :

Budget de fonctionnement :

- Nous avons choisi d'imputer 1 528,88 € de l'excédent de fonctionnement à la section d'investissement (aux recettes d'investissement) dans le budget primitif 2012

Budget d'investissement :

L'imputation d'une partie de l'excédent de fonctionnement à la section d'investissement permet de solder le compte d'investissement.

Budget Multiservices – Le local du multiservices appartient à la Mairie. Il doit être obligatoirement géré avec un budget propre permettant d'une part d'encaisser les loyers des commerçants qui louent le local à la mairie et d'autre part d'assurer les dépenses liées à l'entretien des locaux.

CA	Dépenses de fonctionnement	3 051,96 €	Dépenses d'investissement	1 209,04€
	Recettes de fonctionnement	10 769,39 €	Recettes d'investissement	28 469,13 €
	Excédent	7 717,43 €	Excédent	27 260,09 €
	Excédent reporté au BP 2012		Excédent reporté au BP 2012	

Budget Chaufferie Exbrayat

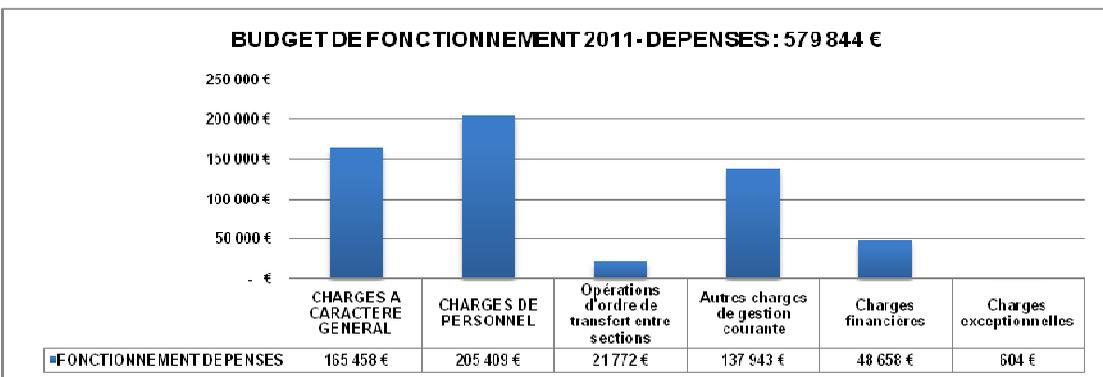
CA	Dépenses de fonctionnement	50 021,64 €	Ce budget ne comporte pas de section d'investissement, car c'est le SIEL qui est propriétaire de l'installation. La commune la loue au SIEL
	Recettes de fonctionnement	41 825,44 €	
	Déficit	- 8 196,20 €	
	Déficit reporté au BP 2012		

Remarques : Ce budget est encore difficile à équilibrer. Certains compteurs sont encore en pannes.

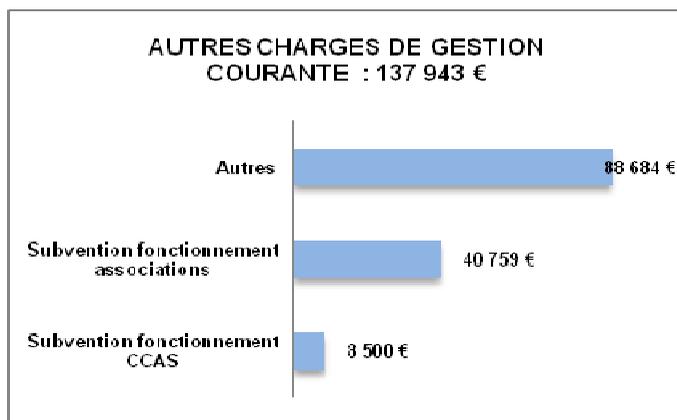
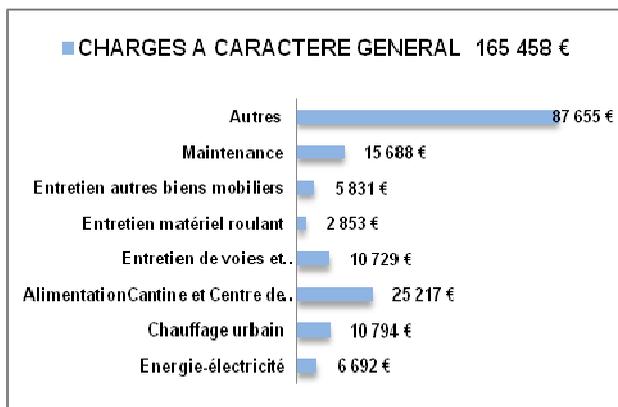
Budget de fonctionnement :

- 2 maisons restent à raccorder. Une le sera en 2012. Lorsque la totalité des habitations sera raccordée, la chaufferie devrait fonctionner avec un rendement optimum et nous permettre d'équilibrer ce budget.

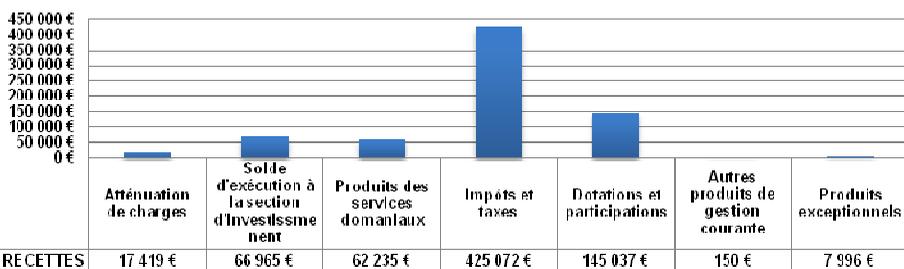
BUDGET GENERAL 2011 (REALISE)



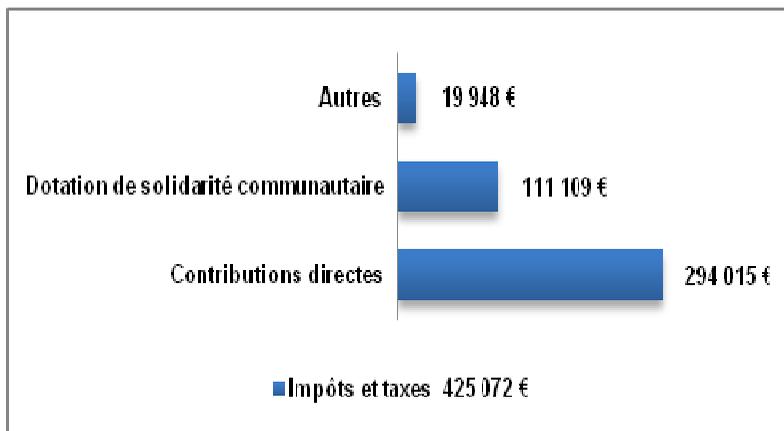
Quelques chiffres complémentaires :



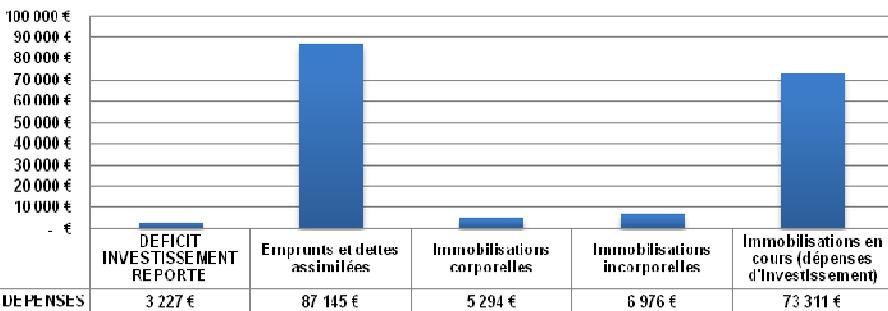
BUDGET DE FONCTIONNEMENT 2011 - RECETTES : 724 874 €



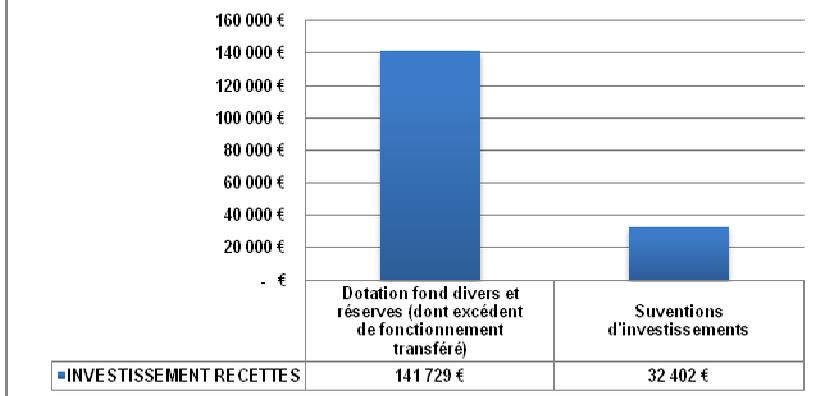
Quelques chiffres complémentaires :



BUDGET D'INVESTISSEMENT 2011 - DEPENSES : 175 953 €



BUDGET D'INVESTISSEMENT 2011 - RECETTES : 174 729 €



Petits rappels sur l'organisation de nos budgets :

En discutant avec nombreuses personnes autours de moi, jeunes ou moins jeunes, j'ai pu m'apercevoir que l'organisation des budgets d'une commune n'était pas évidente pour tout le monde (sachant que cela ne l'était pas pour moi avant de m'investir dans la vie politique de ma commune).

Il m'est donc paru important d'en repréciser les grands principes de bases.

Notre commune fonctionne avec six budgets :

- Le budget général de la commune.

et cinq budgets annexes :

- Budget de l'Eau

- Budget de l'Assainissement

- Budget de La Chaufferie Exbrayat

- Budget du CCAS

- Budget du Multiservices.

Les différents budgets ne peuvent s'abonder les uns les autres.

Cela est seulement autorisé pour les budgets de l'Eau et l'Assainissement qui peuvent être abondés exceptionnellement par le Budget général (pour les communes de moins de 3500 habitants) et pour le Budget du CCAS qui est quant à lui entièrement financé par le Budget Général de la commune.

Chaque habitant de Planfoy contribue financièrement à chacun de ces budgets en fonction de l'utilisation qu'ils ont (ou qu'ils n'ont pas) du Service lié à chaque budget.

Le seul Budget Commun à tous les habitants de la Commune reste le Budget Général de la Commune.

Par ailleurs, chaque budget se divise en deux sections :

- FONCTIONNEMENT
- INVESTISSEMENT

La section de Fonctionnement peut venir alimenter, en fonction de ses bénéfices, la section d'Investissement. A l'inverse, la section d'Investissement ne peut venir financer la section de Fonctionnement.

Certes, nous ne pourrons détailler et expliquer ici l'ensemble des budgets, mais je peux cependant renouveler à chacun d'entre vous, notre invitation aux Conseils Municipaux et notamment lors des votes des budgets, fin Mars, où Michel Mas et Sofia Sanchez, nos deux conseillers municipaux délégués au Budget, détaillent, expliquent et commentent l'ensemble des budgets. Nous nous tenons alors à votre disposition, lors de ces Conseils Municipaux, pour répondre à toutes vos interrogations.

Véronique Granger.

Commission voirie

Notre commune est soumise à un climat rude et à de grosses variations de température, le gel et dégel, contribuent à la forte dégradation de nos chaussées dont certaines sont en piteux état.

Nous avons décidé cette année de répartir le budget consacré à ce type de travaux en trois postes.

Tout d'abord nous profitons de la réfection définitive de la voirie du lotissement des Lucioles pour réaménager le parking du Gymnase et celui devant le cimetière.

Nous sommes aussi dans l'obligation de créer 2 places de parking pour les personnes à mobilité réduite, elles se situeront, pour la première près de la bibliothèque et la seconde devant la Mairie près du parking existant.

Enfin, le tapis d'une partie de la route reliant La Ricamarie à l'esplanade du Guizay sera refait sur environ 400 mètres. Cette chaussée est très abîmée et subit une forte circulation.

Ces travaux dont le montant est de 72 k€ sont financés en partie par une subvention du Conseil Général et d'autre part par la commune.

Suite à la dernière réunion de la commission participative voirie qui s'est déroulée le 30 mars il a été décidé que la réduction de la largeur de l'Avenue Marcel Tavernier apparaissait comme la solution la mieux adaptée pour réduire la vitesse dans le bourg. C'est par la création d'un chemin piéton matérialisé par la mise en place de barrières fleuries et la pose de 3 bacs à fleurs que le gabarit de la chaussée sera réduit. Ces barrières seront amovibles pour faciliter le passage du chasse neige ainsi que des tracteurs lors des périodes d'ensilage.

Potager de l'école publique

Grâce à la volonté de l'équipe enseignante, et à la motivation de Daniel Etienne (Maison Pour Tous), le potager de l'école publique reprend racine cette année.

Quelques aménagements ont été réalisés par les employés municipaux : ajout de 2 carrés supplémentaires, aplanissement-bêchage d'une bande le long de la bordure qui accueille des cassissiers et des groseilliers, installation d'un composteur à ciel ouvert et de 10 balconnières pour les fleurs. En effet l'école publique va participer au concours des écoles fleuries.

Deux bidons de récupération des eaux pluviales seront aussi installés avant l'été.

En juillet et août le suivi du potager sera assuré par le centre de loisirs.

Par ailleurs, un horticulteur spécialisé dans la préservation de variétés anciennes de fruitiers, Mr Thierry Vial de Saint Paul en Jarez, a fait don à l'école de 3 pommiers et de 3 poiriers. Ils ont été installés en bordure de la parcelle communale jouxtant l'école, côté lotissement.

Article rédigé par les élèves de l'école publique :

J'ai descendu dans mon jardin ...



Après un hiver assez rigoureux, l'activité jardin a repris son cours à l'école, depuis le mois de mars.

Chaque semaine, Daniel Etienne, retraité bénévole, habitant du Guizay, vient aider les enfants à jardiner, pour leur plus grande joie.

- « C'est notre professeur de jardinage, il nous apprend beaucoup de choses. (Yanis)

- Il nous aide beaucoup, sans lui, on aurait du mal à faire notre jardin ! (Loïc N)

Cette année, les 43 petits jardiniers sont répartis par groupes de 3 ou 4 élèves :

- Maintenant, c'est mieux, on a fait des groupes et chaque groupe suit ses plantations. (Marion)

- Juste après l'hiver, on a mis de la cendre, puis du fumier sur nos carrés potagers. (Victor, Manon, Hugo)

- Pailler, cela piquait les doigts ! (Noah)

- On a désherbé autour des fraisiers, on en a même repiqué d'autres (Anaïs, Olivier, Mathilde R, Youri, Solenne, Loïc P)

- J'ai trouvé facile de repiquer des cassis, car il fallait simplement ajouter du compost, vieux d'1 an, puis du compost vieux de 3 ans ! (Paul-Arthur)

- Nous avons semé des pois de senteur, des cosmos, des capucines dans des godets que Mr Etienne a emmenés sous sa serre pour les faire grandir, et pouvoir les repiquer aux beaux jours. (Tanguy, Allan, Benjamin, Louis, Marie G, Maë)

Car cette année, l'école a décidé de participer au concours «écoles fleuries».

- Dans le jardin, vous pourrez voir différentes salades : de la mâche, de la salade rouge grenobloise, de la laitue à couper, des carottes (Félix, Théo).

- Moi, j'ai découvert ce qu'étaient les panais, des carottes un peu blanches. (Mathys)

- En vocabulaire, j'ai appris des mots nouveaux comme ameublir, éclaircir, repiquer, pincer, pailler... (Damien)

- Le jardin, cela apprend la patience ! (Katila)

- C'était dur de semer les carottes, car les graines étaient vraiment toutes petites. (Clémence)

- Au jardin, moi, j'aime tout faire ! (Lisa) J'adore faire le jardin ! (Charlotte)
 - Nous avons apporté des épluchures de légumes pour commencer notre compost. (Fanny, Emile, Corentin, Romain, Marie V, Louane D)
 - Moi, c'est la 1^{ère} fois que je jardine dans une école et j'aime bien ! (Emma L)
 - Le jardin nous apprend à respecter la nature. (Laurine)
 - Je n'ai pas aimé mettre la cendre, car elle volait dans mes yeux. (Hugo)
 - J'ai hâte d'arroser (Axel et Mathilde G) alors que Nils réplique : - Moi, je n'aime pas remplir les arrosoirs !
 - J'ai bien aimé repiquer les salades. (Ema B)
 - Ce que je préfère, c'est semer. (Léa)

 - Nous trois, on s'occupe de 2 jardins, celui de la maison et celui de l'école, et on adore ça ! » (Mathilde G, Amélie, Loane V).
- Il reste à attendre que la météo soit de la partie pour**



**voir le fruit de notre travail ...
 ... et y cueillir du romarin !!**

Les élèves de l'école publique Charles Exbrayat

Bientôt des arrêts d'auto-stop sécurisés à Planfoy !

Sous l'impulsion de Samiha Guergouz, personne relais de Pilattitude, les élus du conseil municipal ont décidé, avec l'accord du Conseil Général de la Loire, de doter la commune de deux arrêts d'auto-stop pour sécuriser cette pratique très populaire. Bientôt fleuriront le long de la D1082 deux panneaux indiquant les arrêts sécurisés d'auto-stop. Planfoy deviendra alors la troisième commune du Pilat à expérimenter cette pratique.

Dès à présent - conducteur comme auto-stoppeur - rejoignez la démarche en vous inscrivant gratuitement en mairie pour recevoir votre brassard fluorescent, l'autocollant pour votre véhicule et signer la charte de bonne conduite. La signature de la Charte est un véritable engagement de bon comportement et rassurera les utilisateurs -conducteurs comme les passagers.

L'auto-stop participe au développement de modes de déplacements alternatifs à la voiture individuelle, il renforce le lien social entre les citoyens et permet à tous d'avoir accès à la mobilité de manière respectueuse de l'environnement. Dès à présent faisons tout notre possible pour éviter que des voitures quasiment vides ne passent devant la commune.

Ce projet participe aux économies d'énergie et s'inscrit dans le cadre du Plan Climat Energie Territorial du Parc naturel régional du Pilat. Il est rendu possible par le soutien de MOPI, la Maison de la mobilité du Pilat, partenariat entre le Parc naturel régional du Pilat et l'association Pilattitude.

Pour le covoiturage contactez la personne relais de votre commune Samiha GUERGOUZ au 04 77 51 43 07.

MOPI est à votre service pour tout renseignement au 04 77 93 46 86 les jours ouvrables.



L'inauguration du site de l'autostop participatif (RD 1082, au niveau de l'arrêt de bus) aura lieu le mercredi 20 juin.

Communauté de Communes

ECONOMIE

Une permanence est assurée tous les 15 jours le jeudi matin de 9h à 12h (sur rendez-vous) à la Communauté de Communes des Monts du Pilat, à Bourg-Argental.

Cette initiative permet un accompagnement de tous les porteurs de projets dans leurs démarches de création ou reprise d'entreprise.

Il s'agit d'être la « porte d'entrée » d'un réseau de partenaires et de compétences pouvant accompagner le porteur à chaque phase de son parcours (Chambres consulaires, Pôle emploi, MIFE, techniciens, des Communauté de Communes, du Parc naturel régional du Pilat, de structures de financement, association de professionnels...)

Le service « premier accueil individuel » sera l'occasion de :

- Recueillir des informations,

- Aider à la définition de votre projet, définir une méthodologie dans les démarches à effectuer et connaître les aides possibles à solliciter,
- Orienter vers les partenaires compétents pour le montage juridique et financier,
- Se mettre en relation avec les acteurs locaux, pour la recherche de locaux ...

Des informations sont disponibles sur le site www.cc-montsdupilat.fr. Rubrique : Economie - Porteur de projet

Pour tout renseignement complémentaire et prise de rendez-vous, contactez :

Stéphanie Baduel - Chargée de mission économie
Communauté de Communes des Monts du Pilat
Place de l'hôtel de ville B.P27 - 42220 Bourg Argental
Tél. 04 77 39 79 86 - Fax. 04 77 39 79 89 - Email. :
sbaduel@cc-montsdupilat.fr

TOURISME

La belle saison vous invite sur le site de Devalkart :
Aux commandes d'un kart non motorisé, descendez à votre rythme les pistes aménagées à Graix et remontez sans effort grâce au téléski. 3 pistes vous sont proposées : 2 vertes de 550 mètres pour une descente en dual et une rouge de 450 mètres. Chronométrage possible pour permettre les challenges !
Pour les plus petits, un circuit enfant est proposé.

[Sur le site des Téléskis de Graix :](#)

- VTT descente/Dual Slalom - Devalkart
 - Devalkart, karts non motorisés qui dévalent les pentes herbeuses, remontées par le téléski (réservé aux plus de 10 ans)
 - Mini-karts électriques pour les enfants (4 à 10 ans). Terrain plat à proximité des pistes de descente.
 - Trotinettes
- Pour plus d'information contactez le site de Devalkart -
Les Réalles : Tél. 04.77.20.43.43

ZDE : Zone de Développement Éolien

Dans le cadre de son Plan Climat-Énergie Territorial, la communauté d'agglomération Saint-Etienne Métropole porte une étude pour l'élaboration d'une Zone de Développement Éolien sur son territoire afin de définir les zones permettant d'accueillir des installations éoliennes dans un cadre maîtrisé et tenant compte des enjeux environnementaux, paysagers et économiques.

Après avoir mené l'étude technique des zones potentielles au développement de l'éolien, le bureau communautaire de Saint Etienne Métropole du 7 juillet 2011 a validé deux zones pour la poursuite de l'étude :

- zone de Salvaris concernant les communes de St Etienne –Rochetaillée, La Valla en Gier, St Chamond,
- zone du Collet de Doizieux concernant la commune de Doizieux.

L'étude s'est poursuivie avec une phase d'information et de concertation auprès des habitants et des élus des collectivités voisines.

Mme Albouy, adjointe au Maire de Saint Etienne et M. Crozet, vice président à Saint Etienne Métropole, sont

venus rencontrer les élus des communes des Monts du Pilat à Planfoy le 6 avril dernier, pour leur présenter les résultats de l'étude ZDE. M. Heitz, association Energies communes renouvelables, ainsi que M. Chiron, association Hélioise, ont complété cette présentation en apportant des éléments techniques, paysagers et économiques sur les enjeux de l'éolien.

Des permanences d'informations ont eu lieu à La Valla en Gier, à Rochetaillée, etc.

L'étude de ZDE en arrive aujourd'hui à sa phase finale de formalisation, pour son dépôt auprès des services de l'Etat qui réaliseront l'instruction du dossier. En effet, il en reviendra à Mme la Préfète de valider la ZDE proposée.

La Communauté de communes de Monts du Pilat dispose d'une ZDE (Forêt de Taillard) validée depuis octobre 2011, et développe aujourd'hui une société de projet pour former un projet éolien complet et pertinent pour le territoire.

L'implication des communes concernées dans ce projet éolien constitue des exemples constructifs pour la démarche de ZDE de Saint Etienne Métropole.

Aurélie CORNET
Chargée de mission Energie Environnement

Crèche

Les 3 structures Petite Enfance :

Le Cocon à Jonzieux, 12 places

Les Loupiots à Saint Genest Malifaux, 18 places

Les Lucioles à Planfoy, 18 places

Les horaires d'ouvertures : du lundi au vendredi de 07h30 à 18h30

Proposent aux familles habitant ou travaillant sur le territoire de la Communauté de Communes des Monts du Pilat, un accueil régulier, occasionnel ou en urgence pour les enfants âgés de 10 semaines à 4 ans.

Pour l'accueil régulier, une commission d'admission attribue les places tous les trimestres.

La prochaine va avoir lieu en juin pour les places de décembre 2012. Des places seront disponibles, vous pouvez contacter la directrice coordinatrice pour retirer un dossier.

Pour l'accueil occasionnel, les inscriptions se font auprès de la directrice coordinatrice, il reste quelques places disponibles.

Les équipes en place auprès des enfants sont des professionnels qualifiés. Le projet pédagogique est basé sur le respect de l'enfant, de son accompagnement dans l'apprentissage vers l'autonomie, vers la vie en collectivité. Les parents sont invités à participer à la vie et à la gestion des établissements.

Le CLAFR, Comité de Liaison des Associations Familles Rurales du haut Pilat (représentant les associations de Marlhes, St Genest-Malifaux, St Régis du Coin et St Romain les Atheux) gère les 3 structures Petite Enfance dans le cadre d'une Délégation de Service Public de La Communauté de Communes des Monts du Pilat.

Pour tout renseignement, veuillez contacter Madame Chomarar Directrice Coordinatrice de Pilat crèches au 06 86 59 20 30, ou les crèches : Le Cocon au 04 77 61 14 87, Les Loupiots au 04 77 39 09 13 Les Lucioles au 04 77 51 48 31
Ou par mail : pilatcreches@famillesrurales42.org

Centre de Loisirs

Le Centre de Loisirs Sans Hébergement fonctionnera du 9 au 27 juillet et du 20 août au 31 Août 2012 inclus. Il accueillera les enfants de 4 ans à 12 ans à la journée. En ce qui concerne les repas de midi, ils seront obligatoirement pris au Centre de Loisirs et sont compris dans le prix de la journée.

Les tarifs :

Quotient Familial	Prix à la journée	Prix à la Semaine	Prix 10 journées	Prix Mini Camp
Moins de 499	6,00 €	25,00 €	40,00 €	48,00 €
De 500 à 749	8,00 €	35,00 €	60,00 €	54,00 €
De 750 à 1109	11.00 €	51.00 €	95.00 €	57.00 €
De 1200 à 1999	14,00 €	65,00 €	120,00 €	72,00 €
De 2000 à 3999	18.00 €	85.00 €	160.00 €	84.00 €
4000 et plus	22.00 €	105.00 €	200.00 €	96.00 €

Sortie exceptionnelle: + 10 € par journée pour tous

Périscolaire

L'accueil périscolaire actuellement en place fonctionne plutôt bien : 30 enfants environ par semaine. Il est

utilisé par une quarantaine d'enfants, soit régulièrement, soit ponctuellement. Nous vous rappelons que les tickets sont vendus en Mairie aux heures d'ouverture. Les tarifs seront modifiés dès la prochaine rentrée scolaire.

ACCUEIL EXTRASCOLAIRE=CENTRE DE LOISIRS

Suite à une première enquête en novembre 2011, il en était ressorti des besoins les Mercredis et les vacances scolaires. Un projet a été élaboré par les élus municipaux. Pour que ce projet soit viable, il faut un minimum de 10 enfants par mercredi et jour de vacances scolaires. Une demande de préinscription a été adressée aux familles par le biais des enfants ou dans les commerces et à la Mairie.

Actuellement une petite dizaine d'enfants est inscrite ; l'équipe municipale a décidé d'ouvrir cet accueil à partir de septembre 2012. En espérant que les effectifs augmentent afin de pérenniser le projet. Des renseignements complémentaires vous seront communiqués ultérieurement.

Fête du village

La deuxième « fête du village » est en cours de préparation !... Elle se déroulera le samedi 15 septembre. Comme l'année dernière cette fête est organisée par des bénévoles, c'est la « maison pour tous » qui porte ce projet au niveau financier. Diverses compagnies d'artistes ont été réservées : D'jacques le notaire (spectacle musical déambulatoire), la LISA (improvisations par 4 comédiens), La fabrique de blondes (spectacle/installation de rue), les 2 Moiselles de la chorale... (spectacle musical), la Compagnie du faubourg (spectacle de feu). Il est prévu des ateliers de découverte de cirque, percussion africaine et capoeira.

Tout au long de la journée divers jeux seront proposés aux enfants et adultes ainsi que des expositions de dessins, peintures, diaporamas, photos d'anciennes fêtes du village...

Le groupe musical de Planfoy animera l'apéritif du soir, et ce sera l'occasion de la remise du prix du concours de tartes salées!

En partenariat avec l'association Jazz au sommet, la soirée sera réservée au concert d'André Minvielle.

Nous espérons que cette journée rencontrera le même succès que celle de l'édition 2011. Toutes les personnes voulant se joindre à nous pour participer à l'organisation seront les bienvenues!!! Nous vous invitons à notre prochaine réunion le 18 juin à 20h30 dans la salle du conseil.

Si vous possédez des photos d'anciennes fêtes de Planfoy, vous pouvez les confier à Blandine Clément qui se chargera de réaliser des panneaux pour l'exposition.

Village étoilé

La commune a participé à la 3^{ième} édition du concours national « villes et villages étoilés » dédié à la qualité de l'environnement nocturne organisé par l'ANPCEN (Association Nationale pour la Protection du Ciel et de l'Environnement Nocturne).

88 communes ont été labellisées en France en 2011, et Planfoy a remporté sa 1^{ère} étoile, remise au Maire par Mr Gérard Gaule le 1^{er} mars 2012.

C'est bien-sûr l'extinction partielle de l'éclairage public qui a ainsi été valorisé.

Notre marge de progression passera par le remplacement des 21 lampes à vapeur de mercure haute pression présentes dans le centre bourg. Ces lampes énergivores seront bannies en 2015 par une directive européenne, et nous les remplacerons sur 3 ans, à partir de 2013.

En 2012, il devrait y avoir plus de 30 communes dans la Loire à éteindre l'éclairage public une partie de la nuit. Le 13 octobre prochain, aura lieu une manifestation « le jour de la nuit », destinée à promouvoir la sobriété énergétique et à réduire la pollution lumineuse. L'association stéphanoise d'Astronomie, dont l'observatoire fixe est situé sur la commune, nous propose à cette occasion une observation du ciel nocturne (ou un exposé-diaporama en cas de mauvais temps). Les détails de cette manifestation seront donnés en fin d'été (presse, affichage...).

Départ Olivier / arrivée de Coralie

Olivier a remplacé Catherine au secrétariat de la Mairie pendant son congé de maternité puis au début de son congé parental.

Il s'est progressivement bien habitué à ce travail nouveau pour lui, au point qu'il a quitté notre Mairie de Planfoy pour la Mairie de Bard où lui a été proposé un contrat plus long.

Au revoir Olivier et bonjour Coralie!

Coralie remplace donc Catherine jusqu'à la fin de son congé parental : une jeune femme dynamique, souriante, entreprenante et qui cherche et trouve solution à tout problème : autant de rigueur et de sérieux qu'Olivier, le sourire en plus. Peut-être trouvera-t-elle aussi sa vocation dans la fonction territoriale?

La peinture à l'honneur



Des œuvres qui échappent à la figuration rationaliste et qui se baladent entre l'abstrait et le figuratif.

Depuis samedi 14 avril et jusqu'au 13 mai 2012, Céline Sinturel et Ludivine Saliba ont accroché leurs toiles à la Mairie, salle du Conseil. Ces deux jeunes artistes qui travaillent dans le local de l'association "Des valises d'hémisphère" et en extérieur pour les plus grandes toiles, exposent une peinture abstraite aux couleurs profondes et chaudes. Elles aiment s'exprimer sur de grands formats.

Céline Sinturel parle de son travail : "Je laisse vagabonder mon imagination. Le tout est d'échapper à la figuration rationaliste. Les figures et les formes flottent, les plans ondulent. Le spectateur est poussé à interpréter une forme abstraite en fonction de sa propre vision du monde. Par le biais de l'abstraction et l'émergence de la forme je souligne la liberté d'interprétation de chaque individu et suscite une réflexion sur l'illusion de la forme."

Si Céline Sinturel travaille surtout l'acrylique, Ludivine Saliba aime assembler la matière : "Dans mes tableaux on se balade entre l'abstrait et le figuratif, les formes, les

figures apparaissent à travers la matière. Des matériaux divers sont assemblés, collés, associés à la peinture pour ne former plus qu'un et donner à la composition un effet de relief."

Si les deux artistes utilisent des techniques différentes, le fait de travailler ensemble depuis longtemps engendre une influence réciproque. Elles envisagent de réaliser une œuvre commune sur le même support. L'exposition a été visible aux heures d'ouverture de la bibliothèque, jusqu'au 13 mai.

Chaîne humaine contre le nucléaire

Le 11 mars 2012, des planfoyards se retrouvent au Péage de Roussillon pour la chaîne humaine contre le nucléaire.



Culture – Animations – Vie Associative

"L'Age d'Or des Retraités"

Dimanche 17 juin : Festival international de danses folkloriques, à Roche la Molière à 15h. Prix des places 15€. Les inscriptions sont ouvertes.

Samedi 23 juin à 12h : Repas de fin d'année.

Mardi 3 juillet : Voyage. Cette fois-ci nous allons à l'Abbaye de Cluny, en Saône et Loire, au cœur de la Bourgogne. Nous vous donnerons le déroulement de la journée plus tard. Sachez que nous irons aussi visiter Digoin avec le musée de la porcelaine. Il reste quelques places.

Samedi 24 novembre 2012 : Age Tendre et Têtes de Bois au Zénith à 14h.

Pour nous joindre:

Marie-Paule Bermond au 04-77-51-41-26

Jeannine Mouton au 04-77-57-17-10 ou 04-77-39-01-89

ACCA

14 juillet 2012 : soupe aux choux le matin sous le préau et dans la salle de l'ancienne mairie, avec un apéritif concert donné par l'ensemble musical vers midi.

Maison pour Tous

La Maison pour Tous propose toujours ses activités de Yoga, Gymnastique, Chorale, Théâtre, Dessin / Peinture, Espagnol, des activités sportives multiples, du judo, du foot, de la guitare et un local pour les jeunes.

La cotisation est de 7 euros par famille. Les activités se déroulent au gymnase (espace Charles Exbrayat) ou à l'ancienne mairie.

Pour tout renseignement, contacter :
Daniel Etienne, président, au 04-77-80-07-42.

Les Cours de dessin se déroulent tous les quinze jours les lundis de 09h à 11h. Pour plus de renseignement vous pouvez contacter le 04-77-51-42-45.

Gymnastique douce pour tout âge (particulièrement pour les 55ans et plus). Démonstration le lundi 18 juin à 9h30 et le mardi 19 juin à 19h30, au gymnase de Planfoy avec un professeur diplômé d'état, en vue de l'ouverture de cours en septembre. Pour s'inscrire : M-Paule Bermond - 10 rue Marcel Tavernier à Planfoy. Tel : 0477514126
Mail : mpaule.bermond@orange.fr

Chœur Résonance

Le concert annuel aura lieu le vendredi 22 juin 2012 à 20h30 à l'église de Planfoy

La Boule du vieux Frêne

Le tournoi de boules interassociatif organisé par l'équipe municipale en collaboration avec La Boule du vieux Frêne aura lieu le samedi 16 juin à 14h.

La Bibliothèque de Planfoy

Les trois ouvrages finalistes pour le prix Exbrayat 2012 sont :

- « Les favorites » de Florence Chapiro
- « La liseuse » de Paul Fournel

– « Un léger déplacement » de Marie Sizun

Nous accueillerons à Planfoy l'un de ces 3 auteurs pour l'enregistrement de l'émission publique « A plus d'un titre » dans le courant de l'été.

Ces livres sont à votre disposition à la bibliothèque. Les lecteurs sont invités à les lire pour choisir l'un d'entre eux, le vote ayant lieu le 4 octobre à 18 heures.

La bibliothèque s'est enrichie de nouveaux romans, venez les découvrir.

Parmi eux « Le fils » de Michel Rostain, très beau premier roman. Un père par la voix tendre et ironique de son fils décédé, nous dit tout sur les moments qui suivent sa mort, du plus bouleversant au plus absurde. Magnifique.

« Du domaine des murmures » de Carole Martinez Prix Goncourt des lycéens 2011. En 1187 le jour de son mariage Esclarmonde dit non. Elle veut s'offrir à Dieu. Elle demande à être emmurée dans une cellule attenante à la chapelle du château de son père. Loin de la solitude à laquelle elle aspirait elle se retrouve au carrefour des vivants et des morts. Ce livre nous emporte dans un univers singulier, à la fois mystique et sensuel.

Une exposition sur le cinéma et la littérature, comprenant aussi une malle de DVD, est en place jusqu'au 15 août.

Horaires d'ouverture pendant les vacances d'été

du 5 juillet au 25 août inclus : mercredi : 17h-19h
samedi : 10h-12h

Les Bonheurs d'Exbrayat

Samedi 23 juin 2012 : Lectures en marche sur le sentier de Charles Exbrayat. Départ de la place du village de Tarentaize à 14h30, pour une boucle de 8km sur le sentier Exbrayat. Des extraits du livre de Charles Exbrayat « Ceux de la forêt » seront lus en cours de route. Gratuit et accessible aux enfants. 19h30 grillades sous le préau de l'école de Tarentaize. Participation au repas : 8 euros et 3 euros pour les enfants de moins de 12 ans. Renseignements et inscriptions au 04-77-80-07-10 ou 04-77-51-40-62.

Football Club de Planfoy

Le Football Club de Planfoy recrute joueurs et dirigeants pour la saison 2012/2013, pour la survie du club et de la vie de notre village un besoin urgent de nouvelles têtes se fait ressentir avant une probable extinction. Le FC veut maintenir une équipe séniors qui est actuellement en deuxième division de District (au même niveau que ses voisins du canton) et pourquoi pas une équipe de vétérans soit à 11, soit à 7 joueurs avec des matchs programmés au bon vouloir des clubs en semaine ou le week-end (à l'étude actuellement au District de la Loire).

Contact pour tous renseignements : Emmanuel Durieux
06/85/19/51/98 - 04/77/51/29/92

Vivre au Guizay

Dimanche 24 juin : repas d'été.

Samedi 30 juin : sortie canyon pour tous (ado et adultes). Inscription auprès de Xavier Bazin au 04-77-38-71-17.

Après le succès du Vide Grenier du 11 septembre dernier, nous en proposons un de nouveau le 09 septembre 2012, en partenariat avec l'APE.
Inscriptions sur place à partir de 07h.

Prêt de la salle de Vivre au Guizay : le prêt de la salle de Vivre au Guizay se fait de fin avril à fin octobre. Il a été décidé à la dernière l'Assemblée Générale que le prêt se ferait aux habitants de Planfoy une fois tous les 15 jours afin de préserver les personnes habitants à proximité des nuisances sonores.

Cette salle est également disponible aux associations.
Les réservations peuvent se faire en mairie ou auprès de M. Xavier Bazin au 04-77-38-71-17.

Association Farafina Lily

L'association Farafina Lily est heureuse de vous inviter à un apéro/danse à Planfoy le mardi 19 juin à 18h 30 (au gymnase). Vous pourrez découvrir les chorégraphies de Kalifa Nacohou, résultat d'une année de cours de danse africaine des élèves enfants et adultes.

Nous participerons aussi à la fête de Planfoy, en proposant aux enfants des ateliers d'initiation aux percussions avec Kassoum Dembele (percussionniste burkinabé).....

En octobre 2012, l'association remet en place des cours de danse à l'année pour enfants et ados/adultes le mardi soir.

N'hésitez pas à aller consulter notre site pour vous tenir informés de nos cours, stages et soirées : www.assofarafinalily.com

Pour tous renseignements, s'adresser à Alice NACOHOU : 04 75 33 46 10 / 06 99 61 18 91
associationfarafinalily@voila.fr

La Tawa – ou la naissance d'un festival de musique se déroulant sur votre commune

L'été dernier, vous avez peut-être entendu parler (ou assisté) à un concert en plein air au Guizay où 3 groupes : Les Grasses Perruches, Les Barabans et Barrio Populo s'étaient partagés la scène. Cette soirée était née de l'initiative d'un groupe de jeunes Planfoyardes en mal de musique.

Suite au succès de cet événement, ces jeunes ont créé une association et ont tout fait pour développer leur projet. Cette année, l'association « La Tawa » vous présente la 2nd édition de « LA TAWA A PLANFOY », TOUJOURS OUVERT A TOUS !!

Les festivités se dérouleront sur deux jours :

Vendredi 6 Juillet à 21h, au Gymnase de Planfoy (Tarif Unique : 2€)

Vous pourrez assister à la projection du film documentaire « RUDE BOY STORY » sur le parcours du groupe de reggae DUB INC.

Samedi 7 Juillet à partir de 19h, au Stade du Vignolet (GRATUIT)

Un site champêtre vous accueillera et vous permettra de profiter d'une scène, une buvette, un snack et des stands associatifs. Quatre groupes se partageront la soirée, chacun venant d'horizons artistiques divers pour le plaisir de tous, jeunes et moins jeunes (détails du programme sur le dépliant ci-joint).

L'association gérée par une dizaine de jeunes du canton, peut compter sur environ 40 bénévoles afin de gérer la logistique de la manifestation.

A travers ces quelques lignes nous avons à cœur de présenter notre projet aux habitants de Planfoy. Nous lançons également un appel à toute personne souhaitant participer à la mise en place de l'évènement,

ou disponible pour donner un simple coup de main (installation du site, buvette, parking, « service d'ordre »...), ou nous prêter du matériel (matériel de cuisine, groupe électrogène, tonnelles en tout genre, barrières).

Nous vous invitons donc tous chaleureusement à venir fêter l'été en musique!! Profitez-en, c'est gratuit.

L'équipe de l'association La Tawa

Pour toutes informations, n'hésitez pas à nous contacter : Lucas PERILLON : 06 70 61 76 39

Jordane BUGAJ : 06 84 44 77 84

assolatawa@gmail.com

Ludobus

Location de jeux géants et de nombreux jeux sur catalogue.

Renseignements et réservation au 04 77 90 34 96.

Parc du Pilat

Dans le cadre des « Concerts en balade et scènes aux champs », organisés par le Parc du Pilat, le jeudi 2 août 2012, la compagnie DELICES DADA propose une déambulation théâtrale en forêt à Planfoy, à partir du Vignolet.

15h30 : Randonnée *Le circuit des barrages*

Départ : Le Vignolet (aire de caravaning) – Circuit de 8,5 km (3h environ). Altitude : mini : 765 m – maxi : 1030 m

- Dénivelé : +/- 450 m - Difficulté : assez difficile

Incontournable parcours depuis le village de Planfoy pour descendre sur les barrages du Gouffre d'Enfer, du Pas-du-Riot et la vallée du Furan ! Lieu de promenade des Stéphanois, l'histoire de ce site est remarquable et intimement lié au développement de la ville. Outre la

formidable prouesse technique, l'implantation, en ces lieux, de véritables ouvrages d'art hydrauliques force l'admiration et invite à la contemplation...

De 16h à 20h Spectacles – Le Vignolet

Dans le cadre de l'Année Rousseau :

Rousseau des champs - Cie Délices Dada

La compagnie drômoise nous embarque à travers la forêt dans une approche surprenante du philosophe des "Lumières", mêlant prises de paroles passionnées, ambiances sonores intrigantes et images surréalistes. Une belle occasion de retrouver la pleine nature en adoptant les sous-bois, clairières et bosquets comme décors d'un spectacle-parcours intime et délicat. L'esprit de Jean-Jacques Rousseau est présent tout au long du chemin, on vit et ressent ses rêves tapis dans la profondeur des bois. Un univers décalé, surréaliste et drôle où les fantômes en dentelles et "sauvages" héritiers des idées rousseauistes vous invitent à percer les secrets de la forêt.

Durée : 1h10 Genre : spectacle promenade - Tout public (à partir de 10 ans) - Accès libre

Attention : Réservation fortement recommandée au 04 75 67 56 05 (groupe de 30 personnes maximum - Heures de départ de chaque groupe : 16h, 16h30, 17h, 17h30, 18h, 18h30 et 19h

A partir de 16h

La sieste sifflée - Le siffleur

Le siffleur parcourt le monde pour interpréter les plus beaux airs de la musique classique. Il siffle Bizet, Schubert, Rossini ou Mozart, accompagné d'un orchestre philharmonique de poche qui tient dans son meuble-scène. Petit nuage de poésie dans un monde brutal, le siffleur est une image bienveillante qui fait du bien aux yeux et aux oreilles et si les gens repartent en sifflotant, le siffleur est content.

Durée : 20mn / Genre : récital poéti-comique - Tout public - Accès libre

A partir de 18h30

Lectures de morceaux choisis de Rousseau – Terre des mots + Logo

Partage de textes de Rousseau par les lecteurs amateurs de « Terre des mots » : discours, traités, voix intime... Textes poétiques ou percutants, l'esprit de Rousseau se dévoile à nos oreilles attentives.

Et pour finir agréablement cette journée...

Café *de la belote* – Centre Bourg

Réservation auprès du restaurant 04.77.51.40.27

Menu : 14 €

- . Salade-Charcuterie
- . Saucisse au vin
- . Plat au four
- . Fromage blanc
- . Tarte aux pommes

Producteurs :

Viande : Boucherie Grangeon (Planfoy)

Fromages : GAEC Margot (St Genest Malifaux)

Agenda

<i>Date</i>	<i>Thème</i>	<i>Association / Lieu</i>
16.06.2012	Tournoi de boules interassociatif	Mairie / Boule du vieux Frêne
17.06.2012	Festival international de danses folkloriques	Age d'Or
18 et 19.06.2012	Gym douce (démonstration)	Maison pour Tous
18.06.2012	Réunion Fête du village	
19.06.2012	Apéro danse	Farafina Lily
20.06.2012	Inauguration autostop participatif	MOPI
22.06.2012	Concert	Chœur Résonnance
23.06.2012	Lectures en marche	Les Bonheurs d'Exbrayat
23.06.2012	Repas de fin d'année	Age d'Or
24.06.2012	Repas	Vivre au Guizay
29-30.06.2012 et 01.07.2012	stage de Chant Grégorien et Polyphonique	
30.06.2012	Canyon	Vivre au Guizay
01.07.2012	Concert gratuit 18h Eglise de Planfoy	Participants du stage et « Dame de chœur »
03.07.2012	Voyage	Age d'Or
06 et 07.07.2012	Festival	La Tawa
14.07.2012	Soupe aux choux	ACCA
02.08.2012	Concerts en balades et scènes aux champs	Parc du Pilat
09.09.2012	Vide Grenier	Vivre au Guizay
15.09.2012	Fête du village	
13.10.2012	Jour de la nuit	ASA
24.11.2012	Age Tendre et Têtes de Bois	Age d'Or

Citoyens, amis de notre vie culturelle et du secteur associatif, n'hésitez pas à nous transmettre les informations souhaitées à mettre dans le futur bulletin municipal en nous envoyant un message à infoplanfoy@orange.fr

Multitud.org

12 réseaux au service de votre mobilité

En bus, en métro, en tramway, en car ou en train : ce sont 12 réseaux de transport en commun qui desservent la grande région lyonnaise. Multitud' a pour objectif de mettre à votre disposition toute l'information nécessaire pour planifier vos déplacements : horaires, calcul d'itinéraires, actualités, perturbations, infos pratiques, etc.

L'ensemble de ces informations est disponible sur le site Multitud.org. La fonction de calcul d'itinéraire peut également être mise à disposition de sites partenaires, sous forme d'affiliation marque grise.

Multitud', c'est aussi un plan papier pratique et complet. Vous pouvez l'obtenir gratuitement, par courrier, sur simple demande, dans la rubrique "Contact" (en n'oubliant pas de préciser vos noms et adresses).

Initié par l'association Région Urbaine de Lyon, le projet Multitud' est l'une des actions du projet REAL, pour le développement de l'intermodalité à l'échelle de l'aire métropolitaine de Lyon et Saint-Etienne.



VISITE DES MALADES DANS LES
ETABLISSEMENTS
HOSPITALIERS

L'association VMEH a pour but :

- d'aller à la rencontre des malades dans les hôpitaux ou maisons de retraite
- d'apporter par des visites régulières une présence amicale et un surplus de chaleur humaine
- de combattre l'isolement, l'ennui auprès de ceux qui sont privés de leur cadre de vie habituel
- de redonner confiance et espoir à qui se sent en marge de la société
- d'établir un lien entre le monde extérieur et le milieu hospitalier

Ce mouvement est national, apolitique et non confessionnel.

Si vous êtes prêt à l'écoute, disponible régulièrement, une fois par semaine, environ deux heures, si vous savez accepter la différence :

Aidez-nous à aider les autres et rejoignez-nous !



CONTACT VMEH 42 :

Me J. BERCHOUX :

06 25 36 59 13

vmeh42@yahoo.fr

Site internet :

<http://vmeh42.free.fr>